

Bourses de mobilité de l'Université de Lille MOB-LIL-EX (MOBilité – LILle – EXcellence) – 2019/2020

Public éligible : étudiant.e.s inscrit.e.s administrativement à l'Université de Lille ou accueilli.e.s à l'Université de Lille dans le cadre d'une mobilité.

VOLET MOBILITÉS ACADÉMIQUES

- MOBILITÉS NIVEAU DUT/DUETI – MASTER/INGÉNIEUR

	DUT/DUETI	MASTER/INGÉNIEUR
Type	(Lille → International) Mobilité sortante	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	3 à 10 mois	3 à 10 mois
Montant	400€ maximum par mois	400€ maximum par mois
Période de début de mobilité éligible	Du 01/01/2020 au 31/08/2020	Du 01/01/2020 au 31/08/2020
Principes	Mobilité académique dans un cadre institutionnel	Mobilité académique dans un cadre institutionnel (Double-diplôme...)

ATTENTION :

Seul.e.s les étudiant.e.s non éligibles aux bourses Erasmus+, AMI et Mermoz (étude/stage ou recherche) ou aux bourses de l'I-site peuvent déposer un dossier.

Tout dossier incomplet est automatiquement rejeté.